# Gestineo Solutions d'assurances

# Gesti'DO

la gamme d'assurances Dommages ouvrage

**CONSTRUCTION NEUVE RÉNOVATION / EXTENSION** 

# Gesti'DO, une gamme complète d'assurances Dommages ouvrage

Gestineo, filiale du Groupe Verspieren, vous présente sa gamme d'assurances Dommages ouvrage, Gesti'DO, destinée à toute construction neuve, ainsi qu'à toute rénovation et/ou extension.

#### QU'EST-CE QU'UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE?

L'assurance Dommages ouvrage a pour objet de financer la réparation des dommages compromettant la solidité ou l'habitabilité de l'ouvrage. Cette garantie est souscrite par le maître d'ouvrage et vous garantit le pré-financement des travaux de réparation.

Après paiement, l'assureur Dommages ouvrage se retournera alors vers les assureurs des entreprises concernées par les désordres.

#### POURQUOI SOUSCRIRE UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE?

- L'assurance Dommages ouvrage est obligatoire (loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, dite loi Spinetta). Elle est régie par l'article L. 241-1 et suivants du Code des assurances.
- Elle est également imposée par le notaire en cas de revente dans les 10 ans qui suivent la réception de l'ouvrage.
- Elle vous libère des actions à mener à l'encontre des intervenants responsables d'éventuels désordres.

#### **POURQUOI CHOISIR GESTI'DO?**



Une équipe de professionnels dédiée.



Une maîtrise de la souscription et de la gestion des sinistres (y compris des recours).



**Des assureurs solides** (Verspieren, partenaire du Lloyd's

depuis plus de 30 ans).



Des conditions d'accès simplifiées.



Rapidité de traitement des demandes.



Tarifs attractifs.

### **GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE**

Opérations n'excédant pas 700 000 € TTC

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de maîtrise d'œuvre complète
- Pas d'étude de sol (Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018)
- Pas de contrôle technique

**Garantie incluse** 

 Garantie Dommages ouvrage obligatoire

#### Garantie proposée

• Garantie Constructeur Non Réalisateur (650€ TTC/chantier)

## GESTI'DO, RÉNOVATION ET EXTENSION

Opérations n'excédant pas 450 000 € TTC

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de maîtrise d'œuvre complète
- Pas d'étude de sol (Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018)

#### **Garanties incluses**

- Garantie Dommages ouvrage obligatoire
- Dommages aux existants

#### Garantie proposée

 Garantie Constructeur Non Réalisateur (650€ TTC/chantier)

\*Selon la spécificité du risque

# Une tarification compétitive et immédiate

Hors maison individuelle

### **GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE**

Opérations n'excédant pas 7 000 000 € TTC\*

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre complète
- Pas d'étude de sol (Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018)
- Pas de contrôle technique
- Pas d'étude structure\*\*

#### **Garanties incluses**

- Garantie Dommages ouvrage obligatoire
- Garantie de bon fonctionnement
- Dommages immatériels

#### **Garanties proposées**

- Garantie Constructeur Non Réalisateur (800€ TTC/chantier)
- Tous Risques Chantier
- Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage.
- Garantie Financière d'Achèvement

# GESTI'DO, RÉNOVATION ET EXTENSION

Opérations n'excédant pas 7 000 000 € TTC\*

#### **Garanties incluses**

- Garantie Dommages ouvrage obligatoire
- Garantie de bon fonctionnement
- Dommages immatériels
- Dommages aux existants inclus pour les travaux 
   < 1.000.000 € TTC</li>
   (En option au-delà)

#### **Garanties proposées**

- Garantie Constructeur Non Réalisateur (800€ TTC/chantier)
- Dommages aux existants (au-delà de 1.000.000€ TTC de travaux)
- Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage
- Tous Risques Chantier
- Garantie Financière d'Achèvement

<sup>\*</sup>Sous réserve d'une étude spécifique à partir de 5 000 000  $\ensuremath{\mathbb{C}}$  TTC

<sup>\*\*</sup> Obligatoire dès lors qu'il y a de la reprise en sous œuvre

NOTE	
NUIE	

#### **CONTACTS GESTINEO**

#### Malaak BOUAICHA

Responsable département Gesti'D0 07 70 29 47 46

#### Valérie BALLE

Gestionnaire 07 48 11 92 74

#### Nadia DA COSTA COELHO

Gestionnaire 07 48 10 90 52

#### **Benoit DELTOUR**

Chargé d'affaires 06 45 15 64 12

#### **Inesse DJERIOU**

Gestionnaire 07 48 11 92 75

#### Saida GADOUCHE

Gestionnaire 07 48 10 90 57

#### Dijle OZDEMIR

Gestionnaire 07 48 10 90 51

#### Meryem TOHCHA

Gestionnaire 07 48 11 92 76



Solutions d'assurances

#### Établissement de Saint-Denis

15, rue du landy 93210 Saint-Denis

Pour un conseil personnalisé, contactez l'équipe Gesti'DO:

**Tel:** 01 49 64 45 00

E-mail: gestion@gestineo.com

www.gestido.fr



LLOYD'S